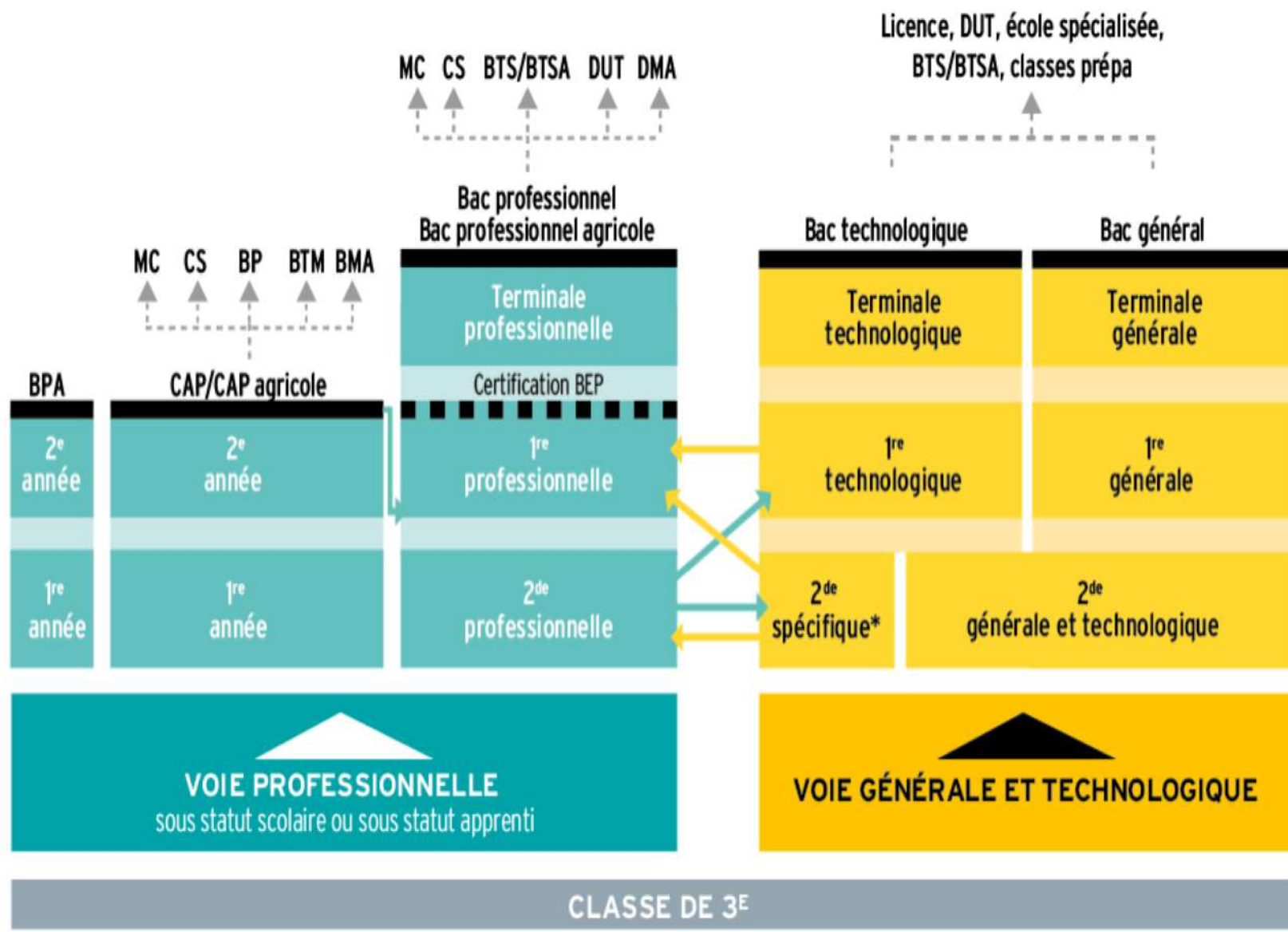


L'orientation après la 3ème



Collège-Lycée Sainte Catherine de Sienne
Aix-en-Provence





→ Passerelles entre les différentes voies

Les changements à partir de 2019-2020

- La réforme du baccalauréat s'appliquera dès la session 2021
- Dès 2019-2020 la voie générale et la voie professionnelle sont réformées
- Les filières technologiques sont conservées mais les programmes changent dès 2019-2020.

Seconde générale et technologique

- Français : 4 h
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Histoire-géographie : 3 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Sciences économiques et sociales : 1 h 30
- Sciences de la vie et de la Terre : 1 h 30
- Sciences numériques et technologie : 1 h 30
- Langues vivantes A et B : 5 h 30
- Enseignement moral et civique : 18 h / an

Enseignements optionnels

Un enseignement général maximum au choix parmi :

- Arts (3 h) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre
- Arts du cirque (6 h)
- Ecologie – agronomie – territoires – développement durable (3 h – en lycée agricole)
- Education physique et sportive (3 h)
- Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec : 3 h)
- Langue vivante C

Enseignements optionnels technologiques

Un enseignement maximum au choix parmi :

- Atelier artistique (72 h par an)
- Biotechnologies (1 h 30)
- Création et culture – design (6 h)
- Création et innovation technologiques (1 h 30)
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3 h)
- Management et gestion (1 h 30)
- Pratiques professionnelles (3 h)
- Pratiques sociales et culturelles (3 h)
- Santé et social (1 h 30)
- Sciences de l'ingénieur (1 h 30)
- Sciences de laboratoire (1 h 30)

Trois voies... un choix

Voie générale et
technologique

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
général

Baccalauréat
technologique

1

2

Seconde GT

Seconde générale et technologique

Voie professionnelle

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
professionnel

3

Seconde Pro
Seconde professionnelle

Parcours en 2 ans

CAP
Certificat d'Aptitude
Professionnel

4

1^{re} année
CAP

Bac général... technologique...

Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques. (LV2 obligatoire)

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

Bac technologique

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation. (LV2 obligatoire)

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, DUT, licence pro...) et longues (classes prépa, université...).

...Ou professionnel ?

- Pour acquérir des compétences, des savoirs et des savoir-faire dans un domaine professionnel spécifique.
- Pour découvrir le monde professionnel par le biais de stages, du travail en ateliers...
- Pour s'insérer rapidement dans la vie active.
- Avec la possibilité de poursuivre des études (BTS, DUT, CPGE pour les meilleurs élèves...).
- Sans oublier l'apprentissage (formation en alternance école-entreprise, rémunérée en fonction de l'âge et du niveau de diplôme).

Ce qui change

- Dans la voie générale : disparition des filières (ES, L, S) au profit d'enseignements de spécialités à choisir. Les programmes changent, de la Seconde à la Terminale.
- Dans la voie technologique : les filières sont maintenues mais les programmes changent. En première et en terminale, tous les élèves suivent des enseignements communs, quelle que soit leur filière, et des enseignements de spécialités.
- Dans la voie professionnelle : une réorganisation par familles de métiers. Le CAP pourra être passé en 1, 2 ou 3 ans selon le profil de l'élève.

Les séries technologiques

L'organisation en séries est maintenue, dès la fin de la Seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

La voie professionnelle

Trois premières familles de métiers sont mises en place dès la rentrée 2019, regroupant 16 spécialités :

- Spécialités du bâtiment, de la construction durable et des travaux publics
- Spécialités de la relation client
- Spécialités de la gestion, administration, du transport et de la logistique
- Tous les diplômes de la voie professionnelle seront renouvelés d'ici à 2024.

La réforme du bac général

- Rentrée 2019 : Les classes de Seconde et Première sont renouvelées avec de nouveaux programmes. Durant les 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2019-2020, deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de Première.
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en Première
- Rentrée 2020 : Renovation de la classe de Terminale. Durant le 2ème trimestre de l'année scolaire 2020-2021 auront lieu des épreuves communes en contrôle continu.
- Printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialités
- Juin 2021 : épreuve écrite de philosophie et épreuve orale terminale (« grand oral »).

Evaluation :

- Le contrôle continu représentera 40 % de la note finale : 10 % pour la prise en compte des bulletins de Première et Terminale dans l'ensemble des enseignements ; 30 % pour les épreuves communes organisées pendant les années de Première et de Terminale.
- Les épreuves finales de Terminale (organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat) représenteront 60 % de la note finale : une épreuve anticipée de français en classe de Première (écrit et oral) et 2 épreuves de spécialités, une épreuve de philosophie et une épreuve orale (« Grand oral ») en Terminale.

En résumé :

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

Coefficients :

- Français anticipé : 5 à l'écrit, 5 à l'oral
- Philosophie : 8
- Grand oral : 10
- Enseignements de spécialité : 16 chacun

A noter :

- Les épreuves de contrôle continu (30 % de la note finale) sont organisées en trois séquences :
 - Deux séquences d'épreuves lors des 2ème et 3ème trimestres de la classe de Première.
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de Terminale.
- Elles sont organisées dans chaque lycée, les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les épreuves de rattrapage (note entre 8 et 10 au bac) : deux épreuves orales dans les disciplines des épreuves finales (français, philosophie ou enseignements de spécialité)

Les enseignements communs en Première et Terminale

- Français (en Première seulement) : 4 h
- Philosophie (en Terminale seulement) : 4 h
- Histoire-géographie : 3 h
- Langue vivante A et B : 4 h 30 en 1ère, 4 h en Tle
- Enseignement scientifique : 2 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 0 h 30
- Heures de vie de classe : 10 h annuelles

Les enseignements de spécialité

- Arts
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement).

Enseignements de spécialité

- A la fin de la Seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de 3 enseignements de spécialité qu'ils suivront en Première (4 h hebdomadaires par spécialité).
- A la fin de la Première, ils choisissent, parmi ces 3 enseignements, 2 qu'ils poursuivront en Terminale (ils en « abandonnent » donc un) pour un horaire de 6 h par spécialité.

A Sainte Catherine : 8 spécialités

- Arts (arts plastiques)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Et : Sciences de l'ingénieur en collaboration avec le lycée Saint Eloi

Enseignements optionnels

En Première et Terminale, l'élève peut choisir un enseignement optionnel parmi :

- LVC (3ème langue vivante)
- LCA : Latin
- Education physique et sportive
- Arts

En Terminale, l'élève peut ajouter un autre enseignement optionnel :

- Mathématiques complémentaires 3h
- Mathématiques expertes 3h
- Droit et grands enjeux du monde contemporain 3h

Partenariat avec un lycée de Miami : St Brendan



www.stbrendanhigh.org

Les atouts du lycée Sainte Catherine : transmission et innovation

Situé en plein coeur historique d'Aix-en-Provence, dans un lieu exceptionnel, Sainte Catherine est un établissement à taille humaine doté d'une équipe éducative soudée assurant un accueil et un suivi personnalisés des élèves. Les repas sont confectionnés sur place avec des produits locaux. Le lycée propose également une ouverture à l'international (section européenne).

Le lycée Sainte Catherine, c'est aussi :

- Une ouverture culturelle et artistique (partenariats)
- Des projets, clubs et ateliers proposés aux élèves :
 - Lycéens au cinéma
 - Préparation au BIA
 - Club journal
 - Chorale
 - Prix littéraire « Entre les pages »
 - Atelier philo (projet SEVE : Savoir Etre et Vivre Ensemble de F. Lenoir)
 - Club Asie (langues et cultures asiatiques)
 - Club couture
 - Projet Environnement

Les spécialités : Arts plastiques

Cet enseignement de spécialité « associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art. »

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Cet enseignement de spécialité « propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème du programme est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées .»

Langues, littératures et cultures étrangères

Cet enseignement de spécialité « s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques...), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire, »

Sciences économiques et sociales

Cet enseignement de spécialité « renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens. »

Mathématiques

Cet enseignement de spécialité « permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, au travers de l'étude renforcée et approfondie des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour éclairer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux lycéennes et aux lycéens d'accéder à un plus haut degré d'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées »

Physique-chimie

Cet enseignement de spécialité « propose aux lycéens d'explorer le réel, du microscopique au macroscopique, en étudiant l'«organisation et les transformations de la matière», le «mouvement et les interactions», «les conversions et transferts d'énergie» et «les ondes et signaux». Cet enseignement promeut une alliance équilibrée entre deux aspects fondateurs de la discipline : l'expérimentation et la modélisation, qui conduisent conjointement à la formulation mathématique de lois physiques validées. Les nombreux domaines d'applications tant de la vie courante que liés aux grands enjeux sociétaux (énergie, environnement) donnent à l'élève une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie. »

Sciences de la vie et de la Terre

Cet enseignement de spécialité « propose aux lycéens d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivant : «La Terre, la vie et l'évolution du vivant», «Enjeux planétaires contemporains» et «Corps humain et santé». Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences : organisation du vivant, biodiversité, évolution, fonctionnement des écosystèmes et écologie générale, fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc. Elle propose également à l'élève une compréhension solide du fonctionnement de son organisme, mêlant une acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer. La spécialité Sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications. »

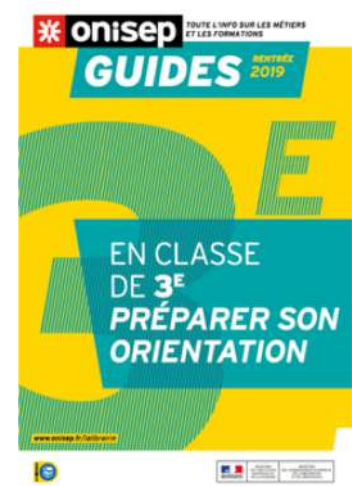
Sciences de l'ingénieur

Cet enseignement de spécialité « propose aux lycéens de découvrir les notions scientifiques et technologiques au travers de trois grandes thématiques : «les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens», «l'humain assisté, réparé, augmenté» et «l'éco-design et le prototypage de produits innovants». Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de mieux comprendre la démarche de l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur s'articule avec les apports des autres enseignements scientifiques du cycle terminal. Le programme introduit la démarche d'ingénierie design de produits innovants qui sollicite la créativité des lycéens, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux lycéens de développer leur capacité à innover, à imaginer et matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur. »

Ressources

Guide Onisep « Après la 3e : préparer son orientation » à télécharger :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Publications-pour-les-collegiens/Telechargez-le-guide-gratuit-En-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2019>



<http://www.secondes2018-2019.fr/>

<http://www.education.gouv.fr/cid126542/baccalaureat-2021.html>

<http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

Les sites de L'Etudiant (www.letudiant.fr) et de Studyrama (www.studyrama.com)